

CLÉA CERTIFICATION



RS7003
Enregistrement: 18-12-2024



Certificateur: CERTIF PRO)

Déclaration d'activité : 7331P004431
SIRET : 19311262000037
Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi
(activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
et l'apprentissage)



Objectifs professionnels

Valoriser ses acquis, son expérience professionnelle et personnelle
Apporter la preuve de la maîtrise du socle des connaissances et des compétences clés dans 7 domaines
Obtenir un certificat reconnu par les entreprises et France Compétences
Sécuriser son parcours et conforter les candidatures emploi et formation
Favoriser la confiance et l'évolution professionnelle au sein de l'entreprise ou dans la cadre d'une reconversion professionnelle

Contenu

Le socle de connaissances et de compétences couvre 7 domaines :

- Savoir communiquer en **français**,
- Savoir utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement **mathématique**,
- Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et de la **communication numérique**,
- Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un **travail en équipe**,
- Travailler en **autonomie** et à réaliser un objectif individuel,
- Avoir la capacité d'**apprendre à apprendre** tout au long de la vie,
- Savoir maîtriser les **gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires**.

Le référentiel complet est disponible sur le site : <https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>

Déroulement :

1- Information et conseil :

Sans engagement de sa part, le candidat est accueilli en tête-à-tête par une conseillère en insertion

professionnelle qui lui présente le fonctionnement et les avantages de CléA, et en cas d'accord, ouvre son dossier.

Le candidat reste libre de ses choix, il peut prendre le temps de réfléchir, revenir plus tard, ou s'orienter vers un autre organisme évaluateur.

2-Évaluation et détermination des points forts

Cette étape d'évaluation n'est ni un examen, ni une épreuve.

Elle se déroule sur la base du référentiel Certif Pro

- Si des manques apparaissent, un parcours de formation est proposé au candidat. En attendant, une attestation de validation partielle des acquis est délivrée.
- Si l'évaluation indique que le candidat maîtrise chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences professionnelles, le dossier est présenté devant un jury de professionnels.

3-Parcours de formation individualisée :

Basé sur les résultats de l'évaluation initiale un parcours de formation individualisée est proposé uniquement au candidat qui en a besoin. (durée maximale entre évaluation initiale et finale : 5 ans))

4-Jury de certification :

Dès l'évaluation initiale ou à l'issue du parcours de formation, une nouvelle évaluation est réalisée. Nommée évaluation finale, elle porte uniquement sur les connaissances et compétences qui ont été approfondies au cours de la formation.

Pour que la certification soit validée par le jury, l'ensemble des compétences des 7 domaines doit être totalement maîtrisé par le candidat, quel que soit son métier ou son secteur professionnel

Pré-requis

Ecrire, comprendre, s'exprimer en langue française

Modalités d'évaluation

Les modalités de passage des épreuves sont individualisées.

Un calendrier est établi selon les disponibilités du candidat lors d'un premier entretien d'accueil gratuit.

Les épreuves comportent des entretiens individuels ainsi que des mises en situation orales et écrites issues du contexte professionnel

♦ Méthodes pédagogiques

Formation mixte (présentiel/distanciel)

♦ Moyens pédagogiques

Ressources documentaires
Espaces de travail collaboratif
Une PC par apprenant

♦ Profil des intervenants

Évaluatrice habilitée

♦ Modalités et délai(s) d'accès

Rencontre Évaluatrice habilitée :

– Présentation certification

- Analyse des besoins/motivations/contraintes etc

Réponse immédiate à l'issue de l'entretien individuel pour une évaluation dans les 30 jours

Entrée et sortie permanente

Session organisée avec 3 participants minimum

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée

■ Public visé

Toute personne salarié ou en recherche d'emploi

Durée

10h00

■ Lieu de Certification

CFPPA
Auterive

CFPPA
Toulouse –Auzeville

CFPPA
Dreuilhe / Revel

CFPPA
Villefranche de Lauragais

■ Tarif

500 euros

■ Financements

Compte Personnel de Formation (CPF)

Fonds propres

L'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences

OPCO

■ Résultats CFPPA 2023

Taux de satisfaction : 90 %

■ Contact

Nous contacter : 05.61.27.72.50

cfppa31.acc@gmail.com



Pole Accompagnement Socio-Professionnel
Auterive - Auzeville - Villefranche - Revel

Gestion administrative CFPPA Villefranche de Lauragais

132 Bis rue de la république

31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

05 61 27 72 50 cfppa31.acc@gmail.com

www.citesciencesvertes.fr

